

# Le domicile partagé, une « alternative » aux Ehpad

La prise en charge des aînés est un sujet épineux. A Bignan, comme dans 44 autres communes du Morbihan, des domiciles partagés existent. Une spécificité propre au département, depuis 1992.

## Reportage

Les murs blancs d'une maison de plain-pied, rue Charles-Le Quintrec, à Bignan, ne laissent que peu d'indices sur la spécificité du lieu. Sur la façade, seuls deux oiseaux bleu et jaune encerclent l'inscription « Domicile partagé Tal Coat ». L'intérieur, lui, est tout autre : une grande salle lumineuse et chaleureuse regroupant salon, salle à manger et cuisine ouverte. De chaque côté, quatre chambres et une salle de bain.

Les occupants de cette maison ? Janine, Anne-Marie, Albert, Arlette, Yolande, Mathilde, Irène et Jeanine. Huit personnes âgées désorientées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

### « Comme à la maison »

Ce domicile partagé, ouvert en octobre 2017, fait partie des 45 structures de ce type présentes uniquement dans le Morbihan. Et ce, depuis 1992. « Il s'agit d'un habitat API : accompagner, partager et insérer », présente Romain Aubron, le directeur général de la Clarpa 56 (Comité de liaison des associations de retraités et personnes âgées) et de l'Assap 56 (Association de service à la personne) avant de poursuivre : « C'est une alternative aux Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Proposer un accompagnement adapté et personnalisé aux personnes qui vivent dans la maison. »

Tous les jours, les colocataires sont accompagnées par deux assistantes de vie sociale (AVS) en journée et d'une nuit. D'ailleurs, les haricots verts et les côtes de porc cuisent sous le regard attentif de Karine Eveno, AVS. Car « comme à la maison », les repas sont préparés sur place. Tout comme l'entretien du linge.

Quant à l'insertion des occupants du lieu dans la vie du quartier et la ville, elle se traduit au travers d'activités en lien avec les structures locales et



Les colocataires du domicile partagé Tal Coat, à Bignan.

PHOTO : OUEST-FRANCE

les habitants. « Ce n'est pas parce qu'on est malade que l'on doit perdre sa place de citoyen », reprend Romain Aubron. Un avis partagé par la maire de Bignan, Chantal Bihouès : « Une personne a autant de valeur qu'elle habite en domicile partagé, dans une maison hyperluxeuse ou dans une HLM. »

### « C'est plus facile car il est en petite structure »

Mireille rend régulièrement visite à son père, Albert, un des colocataires. Ce dernier a intégré Tal Coat en octobre 2021 : « Il s'est cassé la hanche en août 2021 et le retour à la maison a été plus compliqué. Ce sont les infirmières à domicile qui m'ont dit qu'il restait de la place dans cet habitat », explique-t-elle.

Elle qui ne connaissait pas ce type

d'établissement ne regrette pas ce choix. « Je voulais le meilleur pour mon père. Il est épanoui, il a le sourire. C'est plus facile car il est en petite structure. En Ehpad, il aurait été dans son coin. Là, il s'est bien intégré. Et comme c'est le seul homme, il est chouchouté ! », rigole Mireille.

### Du personnel en manque de reconnaissance

Installée dans le fauteuil noir de sa chambre, près de la fenêtre, Mathilde, 91 ans, lit tranquillement le journal. Sa pièce est égayée par de multiples photos de ses proches, scotchées aux murs. « Je leur fais la bise tous les jours en passant devant eux », s'amuse la dame âgée.

« Ici, tout me plaît », affirme-t-elle. Seule une chose lui manque : « Des joueurs de cartes, s'exclame-t-elle, le

sourire aux lèvres. Ici, ils ne savent pas jouer ! »

Mais le tableau est un peu plus noir du côté du personnel. Sans se concerter, les AVS évoquent un manque de reconnaissance de leur profession. Exit la prime Covid ou encore la prime Ségur. Malgré des conditions de travail « agréables », Natasha Audic, AVS coordinatrice de Toal Coat, regrette « ne pas avoir les mêmes droits que le personnel en Ehpad. Ce sentiment d'injustice nous remet en cause dans notre métier ».

Marie DESEVEDAVY.

Contact : 02 97 54 12 64, contact@clarpa56.fr. Site internet : alzheimer-bretagne.fr.

## 2 600 joueurs au méga loto de Pontivy

Le premier des deux mégas lotos des supporters de la GSI de Pontivy a rassemblé 2 600 joueurs, hier. L'autre a lieu dimanche.



Le premier des deux mégas lotos des supporters de la GSI de Pontivy a presque fait le plein, avec 2 600 joueurs, hier. Et il reste des places pour dimanche prochain.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Après avoir contourné le centre de vaccination, les 2 600 joueurs du méga loto de Pontivy se sont installés au parc des expositions, hier.

« C'est un tel plaisir de revenir après deux années de Covid. » Valérie et Thierry, qui habitent Porcaro, près de Ploërmel, auront fait 120 km pour venir jouer. « On est des fidèles. »

S'ils ont déjà gagné pas mal de lots les années précédentes – « un scooter, des bons d'achat, de l'électroménager », ils ne résistent pas au plaisir de tenter leur chance à nouveau. Avant le coup d'envoi du plus grand loto de France, les deux amis rêvent devant le camping-car, le gros lot du jour.

### Retenir sa chance dimanche prochain

« Les gros lots, c'est ce qui nous amène autant de joueurs de tout le Grand Ouest et même au-delà », sourit Claude Potevin. Depuis 2019,

année record avec 3 500 joueurs, le président des supporters de la GSI (Garde Saint-Ivy), club organisateur est passé par bien des difficultés, avec la pandémie.

Le méga loto de 2020, reporté cinq fois, a finalement eu lieu exceptionnellement en septembre 2021, réunissant 2 500 personnes et mobilisant 90 bénévoles. Mais cette année, c'est plus compliqué...

Alors, pour celles et ceux qui n'auraient pas obtenu le lot souhaité cette fois-ci, il est toujours possible de tenter sa chance dimanche prochain. « Les tables restent en place, il n'y a plus qu'à s'inscrire ! »

Julie SCHITTLY.

**Dimanche 27 mars**, au parc des expositions de Pontivy, halle Safire. Réservations sur [www.megalotopontivy.com](http://www.megalotopontivy.com) et par téléphone au 06 28 19 09 01 ou 06 82 43 98 11.

## Une voiture prend feu à la station-service

Une voiture a pris feu, samedi soir, à la station-service du Super U de Pontivy. L'incendie a entièrement détruit le véhicule.

Une voiture a pris feu, samedi, vers 20 h, à la station-service du Super U de Pontivy, rue du Général-Quinivet.

L'incendie, accidentel, a entièrement détruit le véhicule, mais ne s'est heureusement pas propagé. « C'est grâce aux bons réflexes d'un motard qui faisait le plein à la pompe d'à côté, et qui s'est tout de suite saisi de l'extincteur, que le feu a pu être maîtrisé », salue un témoin de la scène.

Dimanche matin, la voiture incendiée n'était plus sur place, mais des traces noires étaient encore visibles au sol.

« Pour une raison encore indéterminée, le moteur a pris feu, puis l'ensemble du véhicule. La voiture n'avait pas de contrôle technique en règle et était dépourvue d'assuran-

ce, précise la gendarmerie de Pontivy, dimanche. L'incident n'a aucun lien avec le contexte social actuel. »

### « J'ai tout de suite pensé aux bouteilles de gaz »

Il n'en a pas moins causé des frayeurs aux riverains du quartier de Tréleau. « Je promenais mon chien lorsque j'ai entendu trois explosions et vu une énorme gerbe de feu. J'ai tout de suite pensé aux bouteilles de gaz qui sont entreposées à côté », témoigne Jean-Claude Sendra. Selon le retraité, « le conducteur de la voiture venait de faire le plein et c'est lorsqu'il a voulu redémarrer que le moteur de sa voiture a pris feu ».

À l'arrivée des pompiers, il n'y avait plus personne sur les lieux.

J. S.

## Repères

**1992**  
Les domiciles partagés sont nés dans le Morbihan en 1992 pour venir en aide aux aidants. « Depuis le début, le conseil départemental est une des organisations à l'origine du dispositif pour développer cette solution partagée », explique Romain Aubron, directeur général de la Clarpa 56 et de l'Assap 56. Le Morbihan reste le seul département de France à proposer cette structure.

**45**  
C'est le nombre de domiciles partagés gérés par la Clarpa et l'Assap 56.

**6**  
C'est le nombre de projets d'habitats inclusifs en cours, dans le sud du département pour les malades d'Alzheimer. En plus, d'autres projets à destination des retraités isolés, des retraités d'Esat (Établissement ou service d'aide par le travail), des très jeunes malades d'Alzheimer et des jeunes malades d'Alzheimer, sont à l'étu-

de.

**2 700 €**  
C'est le montant mensuel pour un domicile partagé, sans la déduction des différentes aides.

**550 €**  
C'est le montant du crédit d'imposition, à déduire.

**650 €**  
C'est le montant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) versé

par le conseil départemental. Le conseil départemental verse également deux aides complémentaires. Une concernant les frais de gestion de la comptabilité au Clarpa 56. Et une autre relative aux frais de mandat à l'Assap Clarpa.

**1 400 €**  
Une fois les différentes aides déduites des 2 700 €, « il reste à charge de l'habitant environ 1 400 € mensuel », précise Romain Aubron

**DU JEUDI 24 AU DIMANCHE 27 MARS INCLUS**

**EXCLUSIF EN FRANCE**

**Pour partir cet été, C'EST MAINTENANT**

**35 VÉHICULES**  
neufs et occasions disponibles

**VL & PL / Prix bloqués**  
Financements exceptionnels

**masters**  
Queven Camping-Cars  
56 Quéven

ZA du Mourillon - Rue Blaise Pascal - **QUEVEN**  
02 97 05 12 44 - [www.masters-queven.fr](http://www.masters-queven.fr)

**notin** **malibu** **carthago**

Du 21 au 23 mars 2022

**Netto**

**ON GAGNE TOUS À PAYER MOINS CHER**

**Rendez-vous PRIX BAS !**

Origine **Espagne**

**PROMO**  
**1 €**  
le filet de 2 Kg

**ORANGE À DESSERT**  
Variété Navelate  
Catégorie : 1 - Calibre : 6/7  
Soit 0,70€ le kg

Suggestion de présentation. Photo non contractuelle.

**netto.fr**

DANS LES DÉPARTEMENTS 14, 22, 29, 35, 44, 49, 50, 56, 61 et 72 Magasins participants sur [netto.fr](http://netto.fr) ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227